MIDI-PYRÉNÉES
HAUTE-GARONNE

TOULOUSE NORD PDC

SITE DE DEPOT
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Sud Solidaires éducation

52, rue Jacques Babinet
31100 TOULOUSE

sudeduc31@sudeducation.org

05 62 14 66 74

www.sudeduc31.org

n°142, 0,76€

Trimestriel

Le Journal

Avril – Mai – Juin

# Edito : Edito caniculaire ou "Adieu Blanquer !"

A l'heure où nous écrivons cet édito, il fait un poil trop chaud...Tout ça parce que les grands de ce monde foutent le feu à la planète et nous font croire que si on vote pour eux, ça va aller !

A l'école maternelle Dauriac à Toulouse, la température est encore montée quand l'équipe a appris la suppression d'un poste d'Atsem. Grève, solidarité des parents, des personnels de l'école et des collègues... ce souffle de résistance a quelque chose de rafraichissant et on aimerait qu'il souffle... Partout. Tout le temps.

Parce qu'il nous met lui aussi en surchauffe anti-hiérarchique, on a écrit une lettre ouverte au secrétaire général des services départementaux de la Haute Garonne (p.3). On lui rappelle tous les incendies qu'il a allumé : les contractuel.le.s non payées en juillet-aout ; son mépris affiché face aux aesh en grève ; cette mythique "enquête flash" lancée par lui dans une école du Mirail ; les refus d'autorisation d'absences quasi systématiques quand les raisons sont syndicales... L'anti-hiérarchie a donc encore de beaux jours devant elle et on entretient cette flamme sans chercher à l'éteindre. Retour sur le dernier stage qui vient d'avoir lieu (p.5). On a été inspiré.es !

Sommaire :

p.2 : suite de l'édito
p.2 : affiche permanence précarité
p.3 : lettre ouverte au secrétaire général du DASEN de Haute-Garonne
p.5 : la hiérarchie à tous les étages
p.7 : Communiqué de SUD Educ 81
p.8 : Quelques brèves
p.9 : IXeme congrès de la fédération SUD Education
p.11 : fête de SUD Educ 31-65

Solidaires Unitaire Démocratique CPPAP 0621S07934
Directeur de publication: Guillaume Ceugniez déposé le 29/06/2022

# Suite de l'édito

On vous parle aussi (p.7) de cette lycéenne du Tarn qui, après avoir interpelé le président au sujet de ses ministres accusés de violences faites aux femmes, a vu les gendarmes débarquer dans son bahut. Ça aussi ça brûle ! Mais il y a au moins un ministre qui n'est plus là pour nous dire comment on doit bosser : c'est Jean-Mich qui est parti... et il a aussi raté son épreuve de recyclage à Montargis (p.8). Il n'est même pas au rattrapage (et digère mal la chantilly). Bon vent !

C'est au cœur de tous ces brasiers politiques que notre fédé a tenu son IXème congrès dans le Calvados. On aurait pu y croiser la nouvelle 1ère ministre mais on l'a ratée de peu ! Les débats ont été intenses, parfois vifs. On en ramène aussi de chouettes rencontres et une belle chanson. On partage (p.9).

Et parce qu'on aime aussi la faire, on prépare activement la fête de fin d'année avec de quoi se rafraichir et de la musique juste comme on l'aime... (p.11)

Enfin, on se donne rendez-vous à la rentrée, car bien évidemment, nos conditions de travail ne vont pas s'améliorer, ni sans Blanquer, ni avec Ndiaye. Un axe du lutte sera probablement le remplacement et donc les créations de postes statutaires. A notre tour d'allumer le feu !

## Permanence Précarité

### Tu es précaire et tu ne veux plus te taire ?

**L'union syndicale Solidaires 31** organisent deux mercredis à Toulouse par mois des permanences précarités pour s'entre-aider et s'auto-organiser entre précaires. Elles sont ouvertes aux *travailleuses et travailleurs précaires de tous secteurs: en CDD, en intérim, en contrats aidés, en temps partiels imposés, avec ou sans papiers ainsi que chômeuses et chômeurs, radié.e.s par Pôle Emploi et allocataires de la CAF …*

***Si vous êtes précaires, que vous rencontrez des problèmes avec votre employeur ou les administrations et/ou que vous souhaitez vous organisez avec d'autres travailleurs/ses précaires rencontrant des problèmes similaires :***

### Viens à la Permanence Précarité du Mercredi !

**Centre Ville Toulouse**
SUD CT - 1 rue Delpech, Toulouse

**Les Mercredis suivants de 17h00 à 19h00 :**

**23/03/2022**
**21/04/2022**
**04/05/2022**
**01/06/2022**
**29/06/2022**

**Quartier Mirail Toulouse**
Solidaires 31 - 52 rue Jacques Babinet (1er étage)

**Les Mercredis suivants de 14h00 à 16h00 :**

**06/04/2022**
**18/05/2022**
**15/06/2022**

Union Syndicale Solidaires 31
https://www.solidaires31.fr/
solidaires31@wanadoo.fr
05 34 60 18 88
52 rue Jacques Babinet 31100 Toulouse

Union syndicale Solidaires

# Lettre ouverte au secrétaire général du DASEN de Haute-Garonne

Depuis votre arrivée au rectorat de Toulouse, nous avons eu de multiples occasions d'échanger avec vous, soit de vive voix en audiences, soit par mails sur différentes questions. La fin de l'année approche et il est temps de faire un bilan de ces échanges. Florilège...

**RGPD** : Au printemps 2020, nous vous avons interpelé sur la Violation du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) dans la circonscription HG3, quand nous avons appris avec stupéfaction la mise en place de tableaux de remplacements, dans lesquels figurait le nom des collègues absent-es, l'école d'affectation, la durée de leur absence et leur remplacement éventuel. Ces tableaux indiquaient même parfois les raisons, comme les congés maternité, dans une colonne appelée « observations ». L'information préalable à la collecte de ces données, tout comme le recueil de consentement n'avaient pas été opérés. Aucun droit d'accès ou de rectification n'y était mentionné... Vous étiez dans l'illégalité la plus totale !

Vous nous avez répondu avoir mis fin à cette pratique qui n'avait, selon vous, duré que quelques jours alors que nous avions (et avons toujours) les preuves que ces tableaux avaient eu cours plusieurs mois. Dont acte.

**AESH en grève** : au printemps 2021, nos collègues se sont mobilisées à plusieurs reprises pour porter leurs revendications quant à leurs conditions de travail, la reconnaissance de leurs missions, une revalorisation de leur salaire, une formation digne de ce nom... Une délégation a été reçue en présentiel au rectorat de Toulouse et vous faisiez partie de leurs interlocuteurs. Elles en sont sorties amères et déçues, sans réponses claires à leurs questions et avec le sentiment d'être méprisées.

**Enseignant.es contractuel.les** : En juin 2021, SUD Education 31-65 a demandé une audience au rectorat pour aborder la situation des enseignant.es contractuel.les : non paiement en juillet-aout, retards dans la signature des contrats, retards de paiement de salaires, inspections sanctions... C'est vous qui nous avez reçu.es et on s'en souvient encore : posture désinvolte, humour douteux et ton dédaigneux. Vous nous avez opposé des contraintes budgétaires ou techniques en renvoyant la balle dans le camp du ministère., évitant ainsi de répondre et de prendre le moindre engagement. Facile ! Vous nous avez aussi demander sur un ton goguenard si, dans le compte rendu qu'il allait faire, il devait aussi mentionner dans la liste de nos revendications la titularisation sans conditions de tous les collègues en contrats précaires...

**Pass sanitaire** : dans les établissements de l'enseignement spécialisé où travaillent ensemble des collègues relevant du secteur de la santé et d'autres de l'Éducation, cette question s'est posée de façon aigüe quand certain.es de nos collègues de travail relevant du secteur santé social ont été suspendu.es faute de vaccination. Par solidarité, des personnels enseignant.es, bien que vacciné.es, ont été suspendues pour défaut de présentation du pass. Vous les avez convoqué.es au rectorat et suspendu.es de leurs fonctions. Pour les avoir accompagné.es, nous pouvons témoigner que ces convocations se sont mal passées du fait de votre autoritarisme, de votre condescendance et de votre mépris.

**Enquête "flash" à l'école Didier Daurat** : Dans cette école du Mirail, à la rentrée 2021, un élève dort dans une voiture, un autre dans un squat. Pour protester contre cette situation, les parents occupent l'école le 21 octobre 2021. Vous vous êtes présenté à 20h pour demander à "vos subordonné-es » de quitter les lieux ! Suite à ces évènements, sur votre initiative, chaque membre de l'équipe été convoqué.e au rectorat individuellement le jeudi 25 novembre pour un "entretien enquête flash". Nous vous avons signalé que les personnels seraient accompagné.es syndicalement, accompagnement que vous avez refusé dans un premier temps, prétendant que

"cette procédure n'ouvre pas droit à un accompagnement quelconque". Nous avons scrupuleusement gardé les échanges de mails entre vous et nous sur cette question et les tenons à disposition de quiconque souhaiterait en prendre connaissance. A défaut de texte juridique fourni par vos services, nous avons finalement eu gain de cause en faisant appel à l'article 5 de la Déclaration des droits de l'homme et du Citoyen selon lequel tout ce qui n'est pas interdit est autorisé : "La loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la société. Tout ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas". Nous avons donc accompagné nos collègues ce jeudi 25 novembre. Depuis, malgré des demandes répétées, nous n'avons toujours pas eu le résultat de cette enquête...

**Non remplacements des absences pour raisons syndicales** : Notre organisation syndicale vous a récemment alerté sur ce constat récurrent : des adhérent.es de notre syndicat font l'objet de refus d'autorisation spéciale d'absence suite à des convocations et mandatements pour participation à des réunions d'organismes directeurs. La participation aux formations syndicales est elle aussi remise en cause du fait du non remplacement des collègues sur ces journées. Nous savons que cette situation est la conséquence de la baisse drastique, pour ne pas dire de l'absence quasi totale de remplaçant.es dans les écoles du département. Pourtant, nous vous rappelons, et nous n'aurons de cesse de le faire, que lors de l'enquête « flash » évoquée ci-dessus, vous avez su ce jour-là trouver des remplaçant.es pour chaque collègue et sur toute la journée. Nous en concluons donc que quand vous le décidez, les remplacements sont du domaine du possible, et que vos choix se font le plus souvent au détriment du droit syndical.

**Omniprésence** : de mémoire, nous n'avons jamais eu un secrétaire général qui s'occupait d'autant de sujets. En effet, votre signature apparaît par délégation dans la plupart de nos échanges avec le DASEN et vous vous déplacez à sa place, à croire que le DASEN est très souvent absent ou empêché. La délégation de signature est pourtant cadrée par des textes et doit apparaître au recueil des actes administratifs.

Au terme de cette lettre ouverte, veuillez croire, Monsieur le Secrétaire Général, à notre attachement au service public d'éducation et aux droits syndicaux des personnels qui le font vivre au quotidien dans un contexte pourtant dégradé, source de maltraitance institutionnelle et de souffrance au travail. Nous n'attendons pas de réponse à ce courrier car nous ne pouvons pas vous assurer de notre confiance. Vous ne l'avez pas.

**SUD Education 31-65**

(et on sait aussi, car vous nous l'avez écrit, que cette signature ne vous sied pas...
mais c'est la nôtre !)

# La hiérarchie à tous les étages

Cette année encore, le stage anti-hiérarchie organisé par Sud Education et la CNT s'est tenue dans une contexte de nouvelles répressions, de nouvelles maltraitances institutionnelle, d'une réorganisation toujours plus contraignante du service public d'éducation, à la manière du privé.

La première journée était placée sous le signe du juridique, de la connaissance des droits pour mieux se défendre le matin.L'après midi, des ateliers ont permis des échanges d'expériences en plus petits groupes et autour de thématiques plus précises.

Marqué par l'arrivée des chef.fes dans les écoles primaires dès la rentrée avec l'entrée en vigueur de la loi Rilhac, le premier degré va subir un changement profond du  métier avec les supérieurs hiérarchique sur le lieu de travail.

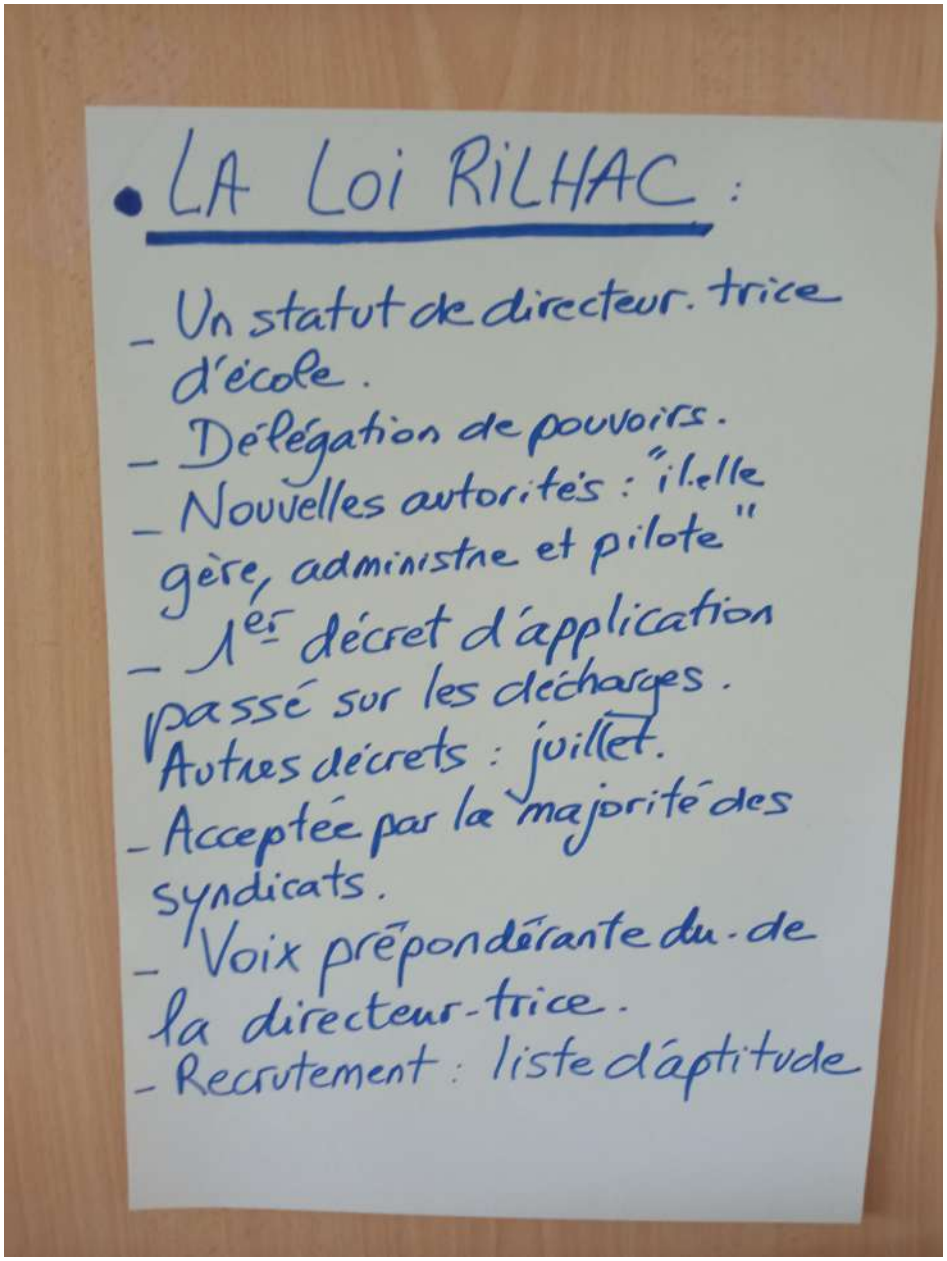


Le stage a été l'occasion de faire le point pour y voir plus clair sur cette loi, sur ce qui attend les collègues et sur les moyens de lutter. Des échanges entre camarades du second degré rodé.es à la présence des cheffes dans les bahuts et du premier degré ont permis de dégager quelques pistes.

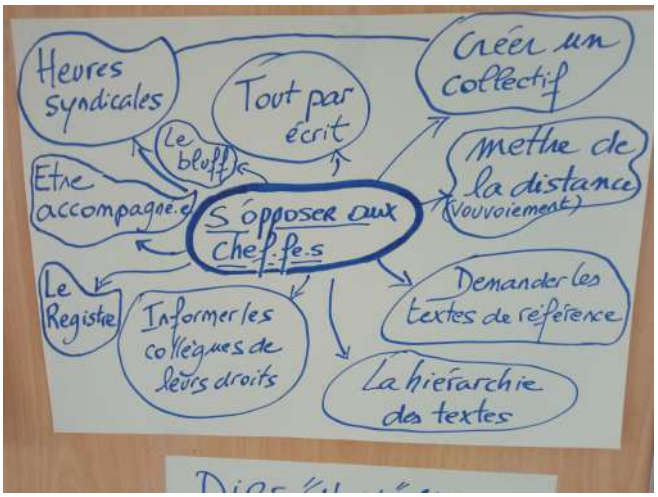

Aussi, la précarité s'amplifiant dans l'éducation nationale, se côtoient des travailleur-ses de statuts, d'employeurs et de conditions de travail très différentes au sein d'un même établissement. De fait, une hiérarchie existe entre ces personnels. On s'est demandé à quels endroits elle se situe et comment questionner et déconstruire au quotidien les rapports de domination sociale entre salarié.es de l'éducation.

Nous avons essayé de mettre au jour les enjeux de pouvoir et de hiérarchie implicite que cela engendre, notamment en cherchant à déconstruire la place dominante qu'ont ou prennent les enseignant.es par rapport aux autres salarié.es pour repenser la proximité dans une dynamique de conscience de classe.

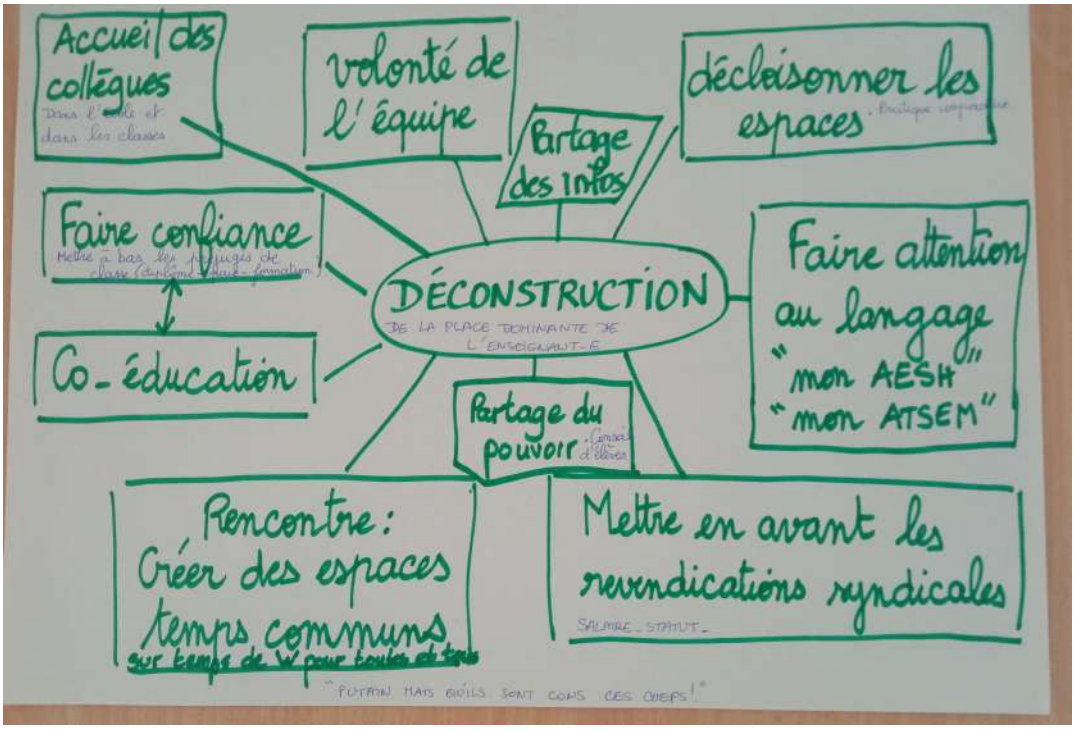


Le deuxième jour, placé sous le signe de la pédagogie a été l'occasion d'éclairages de pratiques de partage du pouvoir avec les enfants, lors d'ateliers proposé par le Groupe Départemental de pédagogie Freinet (ICEM), et du Groupe de Pédagogie Institutionnelle 31.

Aussi, un arpentage, technique de lecture collective issue de la culture ouvrière, a permis de découvrir et de débattre autour de l'oeuvre de Janusz Korczak, « Le droit de l'enfant au respect ».

# Communiqué de SUD Educ 81

Nos camarades du Tarn ont publié un communiqué suite à la venue de Macron à Gaillac et son interpellation par Laura, une lycéenne. Nous le trouvons très bien, c'est pour cela que nous le republions ici dans notre journal !

éducation Sud TARN

Solidaires
Unitaires
Démocratiques

**Monsieur Macron, nous ne sommes pas les figurant-es dociles des mises en scène organisées pour servir votre propagande !**

La forme qu'a prise votre visite dans le Tarn le jeudi 9 juin est scandaleuse, elle heurte notre sens de la démocratie, notre souci de préserver les libertés, les droits et la sûreté de chacun-e.

Votre venue en grande pompe, en compagnie de votre ministre de l'intérieur et de celui chargé des collectivités territoriales, s'est accompagnée d'une interdiction de manifester et de se rassembler sur un large périmètre par arrêté préfectoral. Une ville barricadée, une population muselée, est-ce là votre conception de la démocratie ? Nous contestons et dénonçons ces atteintes à des libertés fondamentales.

Pire encore, à l'occasion d'un bain de foule savamment orchestré, une lycéenne a rompu la partition bien réglée : elle vous a interpellé en pointant la discordance entre d'une part des annonces grandiloquentes proclamant les violences faites aux femmes comme grande cause de votre précédent quinquennat et d'autre part le maintien et la nomination au gouvernement d'hommes accusés de viols et de violences à l'encontre de femmes. Non seulement vous n'avez pas daigné répondre à cette question légitime, mais encore les gendarmes sont, dès le lendemain, venus chercher cette jeune femme dans le lycée où elle est scolarisée pour lui demander des comptes.

Monsieur Macron, c'est vous qui avez des comptes à nous rendre ! Cette citoyenne a posé une question importante et d'intérêt public à laquelle nous exigeons une réponse. Nous demandons par ailleurs des explications sur la procédure qui s'est enclenchée et qui a conduit des gendarmes à intervenir dans un lycée pour extraire de cours cette jeune femme et l'interroger, pour la sermonner et lui faire des recommandations injustifiées : lui dire que « ce n'était pas à faire » et lui expliquer que pour interpeller le Président elle doit passer par des « voies hiérarchiques » et écrire à l'Élysée relèvent de considérations abusives. Nous ne nous contenterons pas des excuses penaudes de la gendarmerie et nous ne sommes pas dupes : cette intervention des gendarmes n'est pas une maladresse, c'est une tentative d'intimidation dans la droite ligne des pratiques autoritaires qui caractérisent l'ensemble de votre visite dans le Tarn.

Dans tous les cas, ces faits nous informent sur la conception de la sécurité que vous êtes venu défendre dans le Tarn et sur l'usage qui sera fait des brigades de gendarmerie dont vous avez annoncé la création. La sécurité qui sera assurée n'est pas la nôtre mais la vôtre. Nous ne sommes pas dupes là encore et ne l'avons jamais été, preuves à l'appui : ces « gens d'armes » ne garantissent pas le respect de nos droits, ils sont les relais de vos décisions, les agents d'une répression qui, ici même, a coûté la vie à Rémi Fraisse, qui a mutilé et privé de liberté des gilets jaunes, des manifestant-es. Les ordres qu'ils exécutent visent à étouffer toute opposition, toute parole contestatrice. Le traitement infligé à cette lycéenne qui a usé de son droit d'expression le confirme.

Monsieur Macron, vous ne nous ferez pas taire, nous userons de tous les moyens pour contester vos manœuvres autoritaires et défendre nos droits. Nous userons de tous les moyens pour faire entendre d'autres voix que la vôtre et celle de vos relais, pour porter nos revendications, pour nous organiser et construire une autre société que celle que vous nous imposez.

À Albi, le 12 juin 2022

SUD Éducation Tarn 59 rue SOMMER, 81000 Albi
tel : 07 82 92 82 71, courriel : sudedutarn@orange.fr

# Quelques brèves

## Après « sois prof et tais toi », « sois Lycéenne et tais toi ! »

Jeudi 09 juin, Macron était dans le Tarn. Une question simple de Laura, lycéenne, 18 ans : « Vous mettez à la tête de l'État des hommes accusés de viol. Pourquoi ? »
« Présomption d'innocence » lui a été rétorqué, sur une sortie de champ qui puait de dédain, par le président de la République.
Vendredi 10 juin, deux gendarmes débarquent au lycée de Laura pour discuter pendant une dizaine de minutes avec elle. La gendarmerie voulait soi disant s'assurer que la jeune fille pouvait porter plainte car elle s'était présentée comme victime et que la gendarmerie s'excusait si elle avait été maladroite…
Qui peut croire que la gendarmerie va chercher les plaintes pour violences sexistes et sexuelles auprès des victimes ?
Devons-nous rappeler l'affaire du collège Lamartine de Toulouse ? Nous attendons toujours l'enquête administrative !!
Laura a témoigné que la gendarmerie lui a surtout fait la leçon : on ne parle pas comme ça à un président, on envoie un courrier ...
Cet épisode de la fausse démocratie Macron est grave, restons solidaires et collectif-ves, on se le prend 5 ans de plus.
La police, la gendarmerie, hors de nos établissements !
Soutien à Laura.

## Ces politicard-es qui n'assument pas...

Jean Michel Blanquer, deux fois « bon débarras » !
Jean Michel nous a fait suer durant ces 5 années de mandature de ministre de l'éducation nationale. Celui qui était présenté comme la valeur sûre et stable du gouvernement Macron n'est plus du tout sûr, ni stable. Il a perdu dans le Loiret et de peu...200 voix d'écart avec le qualifié. Maintenant, il souhaite déposer un recours juridique pour pratiques illégales. Mais Jean Michel, tu as raté l'épreuve, et pas de rattrapage !

Elle n'a trompé personne et encore moins celles et ceux qu'elle dénigre.
On avait fait une lettre ouverte au sujet des propos de Fatiha Agag-Boudjahlat, suite à la minute de silence après la mort de Samuel Paty. A SUD éducation 31-65, on trouvait qu'elle stigmatisait des élèves musulman-es et Jean Michel l'avait soutenue, vous vous souvenez ?
Elle se présentait aux législatives dans la 4ème circonscription, entièrement à Toulouse. Elle s'est pris une bonne veste, tout comme son soutien de l'époque, Jean Mich Mich, et c'est bien fait pour elle !
Maintenant elle accuse SOS Racisme de sa défaite.
Allez Fatiha, tu t'es fait doubler (ou plutôt décupler), c'est tout.

# IXeme congrès de la fédération SUD Education

Cette année, après moult reports, le 9° congrès de SUD Education a eu lieu à Hérouville-Saint-Clair dans le Calvados.
Les délégations ont travaillé sur 5 textes dont les versions finales devraient arriver bientôt. En attendant les textes, voici un petit retour photographique de cette semaine.

Et on a encore la preuve qu'il y a des talents à SUD Education ! On a eu la surprise d'un camarade du Calvados qui a interprété une goguette sur l'air d'une fameuse chanson de Jacques Brel :

# Dans le port de Ouistreham

Dans le port de Ouistreham
Y'a des migrants qui attendent
Le ferry for England
Qui part de Ouistreham

Dans le port de Ouistreham
Y'a la mer qui commence
Et un maire plutôt rance
A jeter à la bail

Dans le port de Ouistreham
Il y a la thalasso
Et des touristes qui flânent
Ou flambent au casino

Mais dans le port de Ouistreham
Y'en a qui fuient la guerre
Qui a vu mourir leur frère
Leur enfant, ou leur femme

En Normandie, madame,
Y'a des migrants qui squattent
Et des assos qui s'battent
Pour limiter les drames

Pour glaner à bouffer
Pour leur trouver un toit
Pour enfin leur montrer
Qu'on est pas tous des rats

Pas comme ces trous du cul
Qui voudrait les voir fuir
Qui cautionnent les abus
Les expulsions, voire pire

Car certains d'entre eux
Perdus dans leur propre misère
Donnent aux discours haineux
Leur voix et leur colère

En Normandie madame,
Et dans toute la France
Il n'y a pas d'innocence
Quand on détourne son âme

De leurs états d'urgence
A ces humains déplacés
A ces êtres isolés
Des terres de leur enfance

Leur morale tient le coup
On les entend même rire
Même s'ils n'ont vu le bout
Qu'en en voyant d'autres mourir

Alors... Brisons l'entrave !
Détruisons les frontières !
Au lieu d'voter pour ces caves
Au service des actionnaires

Car en Normandie, madame,
Y'a des rentiers qui s'gavent
Et qui s'gavent et s'regavent
Et qui s'regavent encore

Ils s'gavent sur la santé
Sur l'travail de tout l'monde
Ca doit les arranger
De voir s'éloigner la fronde

De la montagne d'or
D'où ils contrôlent nos élus
Sont des médias l'sponsor
Et échappent à notre vue

En f'sant sonner l'alarme
En accusant l'étranger
Masquant les vrais coupables
Du malheur des ouvriers

Dans le port de Ouistreham
Et de New-York à Paname...

# Eléments de contexte

*A Ouistreham, des réfugiés érythréens et soudanais tentent de monter dans des camions pour embarquer sur le ferry en direction de l'Angleterre. La préfecture et le maire de la ville Romain Bail, prof d'Histoire-Géo par ailleurs, leur mènent la vie très dure (confiscation de tentes, éteintes de feux de camp en plein hiver, placement de rochers sur leur lieu de "camping", verbalisation de bénévoles venu-es leur distribuer de la nourriture, propos xénophobes, opposition immigration-tourime, etc.). Malgré cette politique immonde, en plus d'une condamnation pour fraude, les électeurs-trices de Ouistreham l'ont réélu dès le premier tour des municipales de 2020. C'est pourquoi, nous avons encouragé les camarades à ne pas aller consommer chez les commerçant-es de cette ville mais iels peuvent évidemment aller saluer les copains réfugiés.*

*La CLOC*

# Fête de SUD Educ 31-65

## Mardi 5 Juillet
## Fete de Sud Education 31-65

## CONCERT EN DUO
## MY MY TCHEL
## &
## CLEMENT DE "FARA NAZ WA"

**Boissons et lumières**
**fournies par le syndicat**
**Apportez de quoi manger solide !**

**A partir de 18h30**
**52 rue Jacques Babinet**
**sur le parking du local**

## Tou.tes les camarades de Solidaires invite.es !

éducation Sud 31/65

**S**OLIDAIRE
**U**NITAIRE
**D**ÉMOCRATIQUE

Union syndicale Solidaires

**SUD Éducation 31-65**
c/o SUD PTT 31
52 rue Jacques Babinet
BP 22 351
31053 Toulouse CEDEX 1
Tel/Fax : 05 62 14 66 74
Mél : sudeduc31@sudeducation.org

# Bulletin d'adhésion/ré-adhésion
# Année 2022 / 2023

**Ancien-ne adhérent-e / nouvel-le adhérent-e** *(rayer la mention inutile)*

**NOM :** ……

**Prénom :** ……..

**Adresse personnelle :** ……..

……..

**Code postal :** ……

**Ville :** ……

**Tél :** ……..

**E-mail :** ……

*(attention pas de mail professionnel : ac-toulouse.fr, ...)*

**Adresse professionnelle :** ……..

……

**Code postal :** ……

**Ville :** ……

**Tél :** ……..

**E-mail :** ……

**Catégorie/statut :** ……....

*(PE, certifié-e, agrégé-e, ATOSS, ITARFF, contractuel-le, CDI, CDD)*

**Échelon :** ……..

**Discipline enseignée :** ……..

**Fonction exacte :** ……..

*(adj, ZIL, Brigade, TZR, AIS, AESH, AED, Atoss...)*

## Paiement des cotisations

reconnu d'intérêt public Sud

**1.** Paiement en une seule fois ou

**2.** Paiement fractionné, dans ce cas :
- faire des comptes « ronds » pas de centimes !
- envoyer tous les chèques ensemble en mentionnant au dos de chaque chèque le mois de dépôt souhaité (de septembre 2022 à juin 2023)

Dans tous les cas, rédiger les chèques à l'ordre de :
**SUD Éducation Haute-Garonne**

**Précisions :**

- les chèques de cotisation seront déposés en banque durant la 1ère quinzaine de chaque mois entre septembre 2022 et juin 2023 ;
- les chèques encaissés par le syndicat entre le 1er septembre et le 31 décembre 2022 correspondront à la déclaration de revenus de 2022 ; les autres à celle de 2023 ;
- l'adhésion à SUD Éducation 31-65 est valable du 1er septembre 2022 au 31 août 2023.

**Signature :**

| Salaire net mensuel **avant prélèvement de l'impôt** | Cotisation annuelle |
|---|---|
| - de 600 € | 6 € |
| + de 600 € | 15 € |
| + de 750 € | 27 € |
| + de 900 € | 45 € |
| + de 1 000 € | 54 € |
| + de 1 100 € | 64 € |
| + de 1 200 € | 75 € |
| + de 1 300 € | 89 € |
| + de 1400 € | 102 € |
| + de 1 500 € | 117 € |
| + de 1600 € | 135 € |
| + de 1 700 € | 153 € |
| + de 1 800 € | 174 € |
| + de 1 900 € | 192 € |
| + de 2000 € | 210 € |
| + de 2 100 € | 230 € |
| + de 2 200 € | 251 € |
| + de 2 300 € | 272 € |
| + de 2 400 € | 293 € |
| + de 2 500 € | 315 € |
| + de 2 600 € | 340 € |
| + de 2 700 € | 364 € |
| + de 2 800 € | 390 € |
| + de 2 900 € | 416 € |
| + de 3 000 € | 443 € |
| + de 3 100 € | 472 € |
| + de 3 200 € | 500 € |
| + de 3 300 € | 530 € |
| + de 3 400 € | 561 € |
| + de 3 500 € | 593 € |
| + de 3 600 € | Nous contacter ... |

***SUD Educ 31-65 peut aussi syndiquer les personnels isolés du 82***